

# LE VOTE **CGT**, VOTRE MEILLEUR ATOUT !

Historiquement, chaque organisme de Sécurité Sociale possédait son Conseil d'Administration, l'instance paritaire décisionnelle quant à la gestion de chaque caisse. Toutefois, avec les réformes successives, de mutualisation en fusion, de départementalisation en régionalisation, si les CAF, les CARSAT ont conservé leur Conseil d'Administration, les URSSAF et les CPAM les ont vu peu à peu disparaître au profit de Conseils.

Aujourd'hui, Conseil ou Conseil d'administration, leur rôle s'est amenuisé, tout comme le mode de désignation de leurs membres (Conseillers et administrateurs). En effet, auparavant élus, ils sont, maintenant, mandatés par leur organisation syndicale.

## Quel est le rôle du Conseil d'administration :

Il a aujourd'hui encore quelques prérogatives bien que celles-ci soient de plus en plus encadrées par les COG et autres directives nationales.

Il doit se prononcer par vote sur :

- Les différents budgets de l'organisme
- La nomination du directeur ou de la directrice sur proposition de la caisse nationale
- Les orientations de l'organisme en matière de prestations extra légales (action sociale, abandon de dettes ou de trop perçu, attribution des marchés, etc.

Les administrateurs représentent les usagers (assurés, allocataires, retraités) cotisants dans les Conseils et Conseils d'administration.

## LA RECONQUÊTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE PASSERA PAR LA REPRISE EN MAIN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Aussi, prochainement, vous serez appelés à élire vos représentants du personnel au Conseil ou Conseil d'Administration de votre organisme pour les 4 ans à venir.



# VOUS AVEZ BESOIN DE REPRÉSENTANTS EFFICACES, DISPONIBLES, À VOTRE ÉCOUTE ?

## EMPLOIS, CONDITIONS DE TRAVAIL, PROTECTION SOCIALE

Quels rôles peuvent jouer vos représentants du personnel qui siègent au Conseil d'administration ?

Ils participent aux débats et apportent aux administrateurs un éclairage différent de celui apporté par la Direction, celui de la réalité de travail des agents quant aux conditions de travail, à l'évolution des missions et des outils, aux effectifs, etc.

Ils sont destinataires d'informations utiles pour tous les agents et donnent leurs points de vue, notamment dans le cadre des projets importants de réorganisations, de vente ou d'achat de locaux, de suppression de permanences, de réduction d'effectifs ou d'embauches, d'impact sur les usagers etc.

## LE RÉSULTAT DE CE SCRUTIN DÉTERMINERA LE POUVOIR D'INTERVENTION DE LA CGT SUR LES DÉCISIONS QUI NOUS CONCERNENT

La CGT et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants, mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives pour tous !

Voter pour les candidats de la CGT s'est vous donner les moyens :

D'avoir vos porte-paroles au sein du Conseil d'administration,

De défendre les intérêts des assurés, du service rendu aux allocataires, retraités, cotisants, en apportant l'expertise d'agents de votre organisme,

De garantir la défense de la Sécurité sociale,  
De défendre vos intérêts en tant que salariés de l'organisme.

**UN SEUL TOUR, CHAQUE VOIX COMPTERA  
APRÈS...IL SERA TROP TARD !**

Vous avez besoin de représentants qui sauront vous informer de ce qui se discute au Conseil et qui sauront se faire l'écho de vos revendications ?



Vous avez besoin de représentants au Conseil CGT !!!

Des élus CGT à vos côtés qui sauront vous défendre et défendre la Sécurité Sociale !

Faites-vous entendre, Votez CGT !  
Votez la différence !  
Le vote CGT, Votre meilleur atout !

Collège Employés

Hayet TERAHI

Laurent MAZZUCCO

Elise DIEU

Pascal PONZO

Collège Cadres

Jimmy BENALI